

<p>Pièces à fournir par l'hébergeant pour l'obtention d'une attestation d'accueil</p>
--

> Justificatifs d'état civil :

- Copie de la Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité (si l'hébergeant est français) ou copie de la Carte de Séjour en cours de validité (si l'hébergeant est étranger)
- Livret de famille

> Justificatifs de domicile :

- I justificatif de domicile récent, une facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone ou une quittance de loyer de moins de 3 mois
- Avis de la taxe foncière ou titre de propriété (si le demandeur est propriétaire) ou le bail locatif (si le demandeur est locataire)

> Justificatifs de ressources :

- Trois derniers bulletins de salaire des membres du foyer
- L'avis d'imposition sur les revenus

>Timbres fiscaux de 30 euros

> Copie du passeport de la personne hébergée (si possible)

Merci de fournir les originaux et les copies de chacune des pièces énumérées ci-dessus.